

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

**TRESORERIE :**

T A R I F

	1978
Abonnement France .....	55 F
Membre scolaire .....	27 F
Abonnement Etranger .....	60 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

**SOMMAIRE**

J. GRANIER. — Note sur quelques brachiopodes dragués par les chalutiers du Grau-du-Roi (Gard) .....	66
P.-Cl. ROUGEOT. — Diagnoses de deux espèces nouvelles de Lépidoptères <i>Attacidae</i> africains .....	69
Cl. DUFAY. — Descriptions de nouveaux <i>Plusiinae</i> (Lépidoptères, <i>Noctuidae</i> ) .....	71
J.-P. NICOLAS. — Coléoptères français méconnus (espèces à ajouter au catalogue de J. Sainte-Claire Deville) 2 <sup>e</sup> note .....	76
Nagat SHAUMAR et Salwa KAMAL. — The <i>Syrphidae</i> of Egypt .....	79

## DIAGNOSES DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE LEPIDOPTERES ATTACIDAE AFRICAINS

par Pierre-Claude ROUGEOT.

L'inventaire des grandes espèces d'*Imbrasia* peuplant l'Afrique au sud du Sahara est encore loin d'être terminé ; c'est ainsi que les deux suivantes, figurant dans les collections du Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle, nous semblent encore inédites à ce jour.

### ***Imbrasia (Nudaurelia) belayneshae* n. sp. (Fig. 3).**

♂. Envergure : 101 mm ; longueur de l'aile antérieure : 55 mm.

Antennes fauve-jaunâtre, tête brune, thorax mêlé de poils jaune-orangé, abdomen fauve rougeâtre, tarsi bruns.

*Dessus.* Aile antérieure à bord externe légèrement convexe ; fond fauve-jaunâtre à brunâtre, avec les aires rosées habituelles subcostales et submarginales. Rayure interne grise, bilobée et nette ; rayure externe légèrement sinueuse, noire, lisérée de rosâtre proximale. Fenêtre hyaline petite, hémisphérique et cernée de jaune-orangé ; les nervures sont partiellement brunes.

Aile postérieure à bord externe faiblement anguleux dans son 1/3 anal. Fond fauve-carminé à fauve-jaunâtre dans l'aire externe. Rayure interne grise oblique formant un angle au bord abdominal, rayure externe forte et sinueuse, de la même coloration que celle de l'aile antérieure.

Ocelle de petite taille ; fenêtre hyaline à anneaux jaune-orangé, noir (très large) et rosâtre.

*Dessous.* Brun chocolat à carminé avec des aires rosâtres en dedans et en dehors de la rayure externe de chaque aile outre une bande châtain médiane ou submédiane.

L'ocelle des postérieures est réduit à sa fenêtre annelée de fauve-orangé.

Espèce du groupe de *I. (N.) wahlbergina* Rougeot, dont elle diffère surtout par la forme de la rayure interne des ailes antérieures et par l'ornementation de la face ventrale des ailes, totalement dépourvues chez l'espèce précitée de bande sombre médiane.

*Genitalia.* L'uncus, à extrémité obtuse, est plus saillant que chez *I. wahlbergina*, valves plus étroites, pénis plus gros.

*Holotype* ♂. Kenya, Marioshoni Forest, Njoro, IV-1970, B. Watulege.

### ***Imbrasia (Nudaurelia) anthinoides* n. sp. (Fig. 1 et 2).**

La description ci-dessous est faite par comparaison avec l'espèce voisine *I. (N.) anthina* Karsch.

♂. Envergure : 135 mm ; longueur de l'aile antérieure : 75 mm (Holotype de *I. (N.) anthina* : 120 et 65 mm).

Antennes fauves, tête et thorax fauve-rougeâtre, abdomen plus pâle, pattes rougeâtres.

*Dessus.* Aile antérieure de forme semblable, fond fauve-rougeâtre au lieu de fauve-orangé. Même ornementation ; toutefois la branche costale de la rayure interne rosâtre est concave alors qu'elle s'incurve le long de la côte chez l'espèce de KARSCH.

L'ocelle est plus réduit et les nervures non saupoudrées de brun chez la nouvelle espèce.

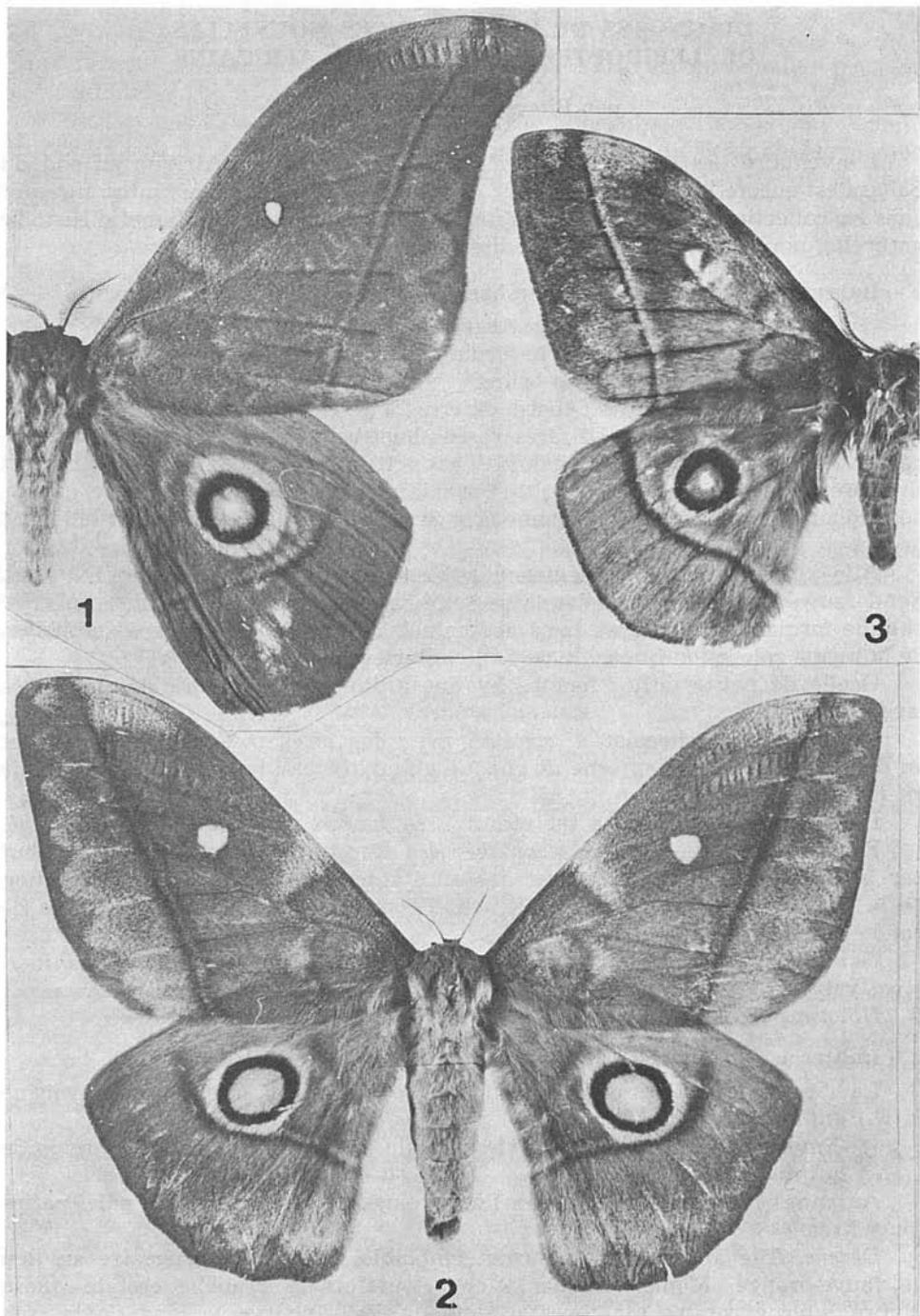


Fig. 1: *Imbrasia* (*N.*) *anthinoides* n. sp. ♂, holotype.  
Fig. 2: *Imbrasia* (*N.*) *anthinoides* n. sp. ♀, allotype.  
Fig. 3: *Imbrasia* (*N.*) *belayneshae*, ♂ holotype.

Aile postérieure concolore avec l'aire rose habituelle basale et costale et l'ocelle muni d'un anneau externe rosâtre.

*Dessous.* Plus rougeâtre et uniforme que le dessus ; les dessins sont très simplifiés et une bande brun-rougeâtre passe sous la fenêtre des postérieures.

*Genitalia.* Uncus long, à extrémité légèrement spatulée en dessus.

Holotype ♂. Cameroun, Koëmvone, VI-1966. B. DE MIRÉ leg.

♀. Envergure : 115 mm ; longueur de l'aile antérieure : 64 mm.

*Dessus.* Aile antérieure avec le bord externe presque droit. Fond brun-rougeâtre. Mêmes dessins que chez le ♂, mais la fenêtre hyaline, annelée de jaune vif, est plus ronde.

Aile postérieure avec l'anneau externe de l'ocelle blanchâtre.

Allotype ♀. E.C.A., Boukoko, 16-XII-1963, R. PUJOL leg.

*Variation individuelle.* Des individus des 2 sexes à fond ochracé, surtout en Centrafrique ; ocelle postérieur parfois annelé de blanc en dehors.

*Répartition.* Souvent très commune, l'espèce est répandue du Cameroun et de l'Angola à l'Afrique orientale.

La chenille, brun-orangé, à épines sétifères noires et jaune-rougeâtre, est polyphage.

## DESCRIPTIONS DE NOUVEAUX PLUSHNAE (LEPIDOPTERES, NOCTUIDAE) <sup>1</sup>

par Cl. DUFAY.

### ***Euchalcia hedeia* n. sp. (fig. 1).**

Holotype : 1 ♂, Anatolie orientale, Van, Gölü, 1800 m env., 1/31-VII-1965, H. NOACK leg., Coll. Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe (armure génitale préparation C. Dufay n° 3650).

♂. Envergure : 27,5 mm ; longueur de l'aile antérieure (mesurée du milieu de la base à l'apex) : 14 mm.

Antennes filiformes, d'un jaune-bistre. Palpes labiaux couverts de poils bistres, plus foncés sur les côtés externes. Tête, collier, tegulae et thorax revêtus de poils d'un bistre-jaune foncé, plus orangés à l'extrémité du collier et sur le devant des crêtes thoraciques, mêlés de blanc rosâtre à leur extrémité. Dessous du corps, abdomen et pattes couverts de poils jaunâtres, plus foncés sur les fémurs.

Ailes antérieures d'un brun-jaune assez clair, traversées à leur base, entre les lignes basilaire et antémédiane, par une large bande jaune-verdâtre pâle, et dans l'espace subterminal entre les lignes postmédiane et subterminale, par une seconde bande de même largeur, jaune-verdâtre à reflets métalliques dorés peu vifs. Lignes transversales presque indistinctes, marquées par quelques écailles blanches, sauf l'antémédiane qui est très fine, blanche, droite de la cellule au bord interne et qui borde le côté externe de la bande claire basilaire. Taches orbiculaire, sous-orbiculaire et réniforme de la coloration générale, distinctes seulement grâce à leur très fin contour blanc plus ou moins interrompu. Franges concolores dans leur moitié basilaire, puis mêlées de brun-jaune clair et de blanchâtre.

1. Contribution à l'étude des Lépidoptères Noctuidae, n° 46. Voir n° 45 ; *Bull. Soc. ent. France*, 1977, 82, 3-4, p. 96-98.